

<http://www.snetap-fsu.fr/Budget-2013-il-manque-4-406-EUR.html>



# **Budget 2013 : il manque 4 406 € par an pour chaque AE !**

- Métiers - CPE AE-SH - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : vendredi 24 mai 2013

---

**Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés**

---

**Depuis des années le Snetap dénonce la différence de traitement dans le calcul du « coût » d'un Assistant d'Éducation entre le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Éducation Nationale.**

Une différence qui ne repose sur aucun critère objectif, mais qui a été introduite dès la mise en place du statut des [AE](#) et sur laquelle il semble impossible de revenir...

Les conséquences nous les connaissons, alors que nous devrions recenser dans nos établissements 1 165 postes (équivalents temps) soit les 1 145 initiaux plus les 20 créés à la rentrée 2012, on peut évaluer le manque à une cinquantaine. Le Snetap avait sur la question réalisé une enquête exhaustive en 2011 qui faisait déjà apparaître une perte de plus de 30 postes.

En effet, les postes n'étant pas complétement financés, la tentation est grande pour les établissements qui acceptent de moins en moins - et cela peut paraître légitime - de faire supporter à leur budget ce désengagement de l'État, de ne recruter des AE qu'à hauteur du financement reçu.

Le changement de majorité nous avait laissé espérer une meilleure prise en compte de notre juste revendication à savoir, un financement identique pour tous les AE (MAP ou [EN](#)). Force est de constater que loin de se réduire, l'écart se creuse...

C'est ainsi que dans le budget 2013 [\[1\]](#) le financement prévu (et donc voté par la représentation nationale) pour un AE de notre ministère est de 21 309 € par an au lieu de 25 715 € à [l'EN](#) soit un différentiel de 4 406 €/AE/an !

Deux éléments essentiels expliquent cette différence :

- le financement à [l'EN](#) tient compte chaque année de revalorisation salariales (charges sociales comprises)
- le calcul pour notre ministère se fait sur une base de rémunération de 11,5 mois !!!

**Une telle situation n'est bien évidemment pas acceptable, aussi le Snetap-[FSU](#) va-t-il engager une « campagne » de sensibilisation sur ce sujet auprès de l'ensemble des parlementaires.**

---

[\[1\]](#) Source : Mission interministérielle Projets annuels de performances Annexe au projet de loi de finances pour 2013